
PROCES-VERBAL

Destinataires :
Adhérents Unep Nouvelle – Aquitaine

Assemblée Générale

Vendredi 2 Février 2024

Le vendredi 2 Février à 9h30, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale ordinaire de l'Unep Nouvelle-Aquitaine s'est tenue à la Cité internationale de la BD à Angoulême, sur convocation de Nicolas Buchoul, Président Régional.

Le Président constate que 80 entreprises adhérentes sont présentes ou représentées pour un total de 110 participants.

L'Assemblée Générale étant régulièrement constituée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Nicolas Buchoul, Président régional et Jacques Priou Président départemental accueillent les participants et ouvrent la séance.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 Février 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 Février 2023 au Domaine d'Essendieras à Saint Médard d'Exideuil n'appelant aucune remarque particulière, il est voté à l'unanimité.

2. Rapport financier présenté par Christine Tardy, Trésorière.

(Diaporama de présentation disponible sur demande)

Christine Tardy présente le rapport financier 2023 de l'Unep Nouvelle-Aquitaine.

Les charges s'élèvent à 142 767 € et les produits à 149 266 €. Le résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 est un bénéfice de 6 499 € qui est affecté en report à nouveau.

Le rapport financier n'appelant plus de remarque, il est voté à l'unanimité.

3. Rapport annuel d'activités 2023 présenté par Nicolas Buchoul, Président Régional avec les intervenants suivants : Stéphane Cochet Vice-Président, Pierre Quittet Président de la CREF, Geoffrey Pacaud Président départemental de Charente-Maritime, Gaëlle Auffrey, Service Achat Unep. Les thèmes suivants sont abordés. *(Diaporama de présentation disponible sur demande)*

- La biodiversité et la RSE
- L'innovation
- La montée en compétences
- L'attractivité de la profession
- La vitalité de l'Unep

Le rapport d'activité n'appelant aucune remarque particulière, il est voté à l'unanimité.

4. La négociation collective dans les professions agricoles présentée par Sylvie

Descout, Secrétaire Générale au bureau national de l'Unep.

(Diaporama de présentation disponible sur demande)

Validé le 6 février 2024 par Nicolas Buchoul

ASSEMBLEE GENERALE /
2 FEVRIER 2024